

Les PME-PMI en Mauritanie : Etat de lieu, contribution, contraintes et perspectives SMEs and SMIs in Mauritania: Status, contribution, constraints and prospects

Chikh Ghalla^{1,*}, Yacoub Mohamed Moussa²

¹ FSJE, Université de Nouakchott Al Aasriya (UNA), Mauritanie

² FSJE, Université de Nouakchott Al Aasriya (UNA) ; Mauritanie

Date de réception : 14/12/2021 ; **Date de révision** : 19/12/2021 ; **Date d'acceptation** : 20/12/2021

Résumé : Les PME-PMI jouent un rôle crucial dans la croissance économique des pays en développement aussi bien que dans les pays développés. Dans toutes les économies, les petites moyennes entreprises industrielles (PME-PMI) constituent l'essentiel du tissu économique et représentent 80 % environ et la principale source de création des emplois, soit 45,8%. La présente étude vise à formuler une vision objective de leurs rôles afin de concevoir les démarches et d'élargir ses contributions au développement national.

Nos recherches, dans le cadre de cette étude, nous ont permis de constater l'importance de la place et du rôle grandissants au sein de l'économie nationale (PIB, création des revenus et des emplois). L'ambition avérée de ces PME/PMI est, toutefois, contrariée et même, parfois, handicapée par une série de contraintes structurelles liées à l'état des infrastructures et aux difficultés d'accès au financement des investissements, en particulier. A cet égard, l'étude préconise un ensemble de recommandations susceptibles de contribuer à l'assainissement et à l'amélioration du climat des affaires, en général, et de l'environnement immédiat des PME/PMI qui seraient de nature à les aider à jouer pleinement leur rôle dans le développement économique et social de la Mauritanie.

Mots-clés : PME-PMI ; Mauritanie ; Développement Economique et Social ; Financement.

Codes de classification Jel : G30 ; H32 ; O17

Abstract: SMEs and SMIs play a crucial role in economic growth for developing countries as well as for developed ones. In all economies, small and medium-sized industrial enterprises (SME-SMI) represent the largest share of companies around 80% and a huge share in terms of job creation 45,8%. This study aims to formulate an objective vision to help shape approaches to broaden their contributions to the country's national development. Indeed, the study noted the importance of the SME-SMI and the great role they play in the national economy (PIB, productive fabric and value creation ...), which, considerable though it may be, does not raise to the required and necessary ambition it may generate due to structural and infrastructural constraints, in particular access to financing, In this regard the study suggests a set of recommendations to help foster improvements in the business climate of the SMEs-SMIs so that they fully play the role which is theirs in economic and social development in Mauritania.

Keywords: SME-SMI ; Mauritania ; Economic and social development ; access to finance

Jel Classification Codes : G30 ; H32 ; O17

* Auteur correspondant, e-mail: newalchikh@gmail.com

I- Introduction :

Les petites et moyennes entreprises-Industrielles (PME-PMI) sont considérées comme un acteur majeur économique du pays, et face aux défis de la crise économique, Il est démontré que les PME-PMI jouent un rôle stratégique dans la création de richesses, la génération des emplois et l'amélioration durable des revenus des populations. Leur pouvoir de créativité et leur capacité d'adaptation aux situations nouvelles à chaque fois que les conditions tant intrinsèques qu'extrinsèques sont remplies, leur insertion avec aisance dans les créneaux étroits pour les grandes unités industrielles, ont fait de ces unités des acteurs de développement économiques efficaces. Mais un rôle clé de la PME-PMI efficient et efficacité suppose des politiques cohérentes, visant notamment à instaurer un environnement favorable aux PME-PMI, insérées efficacement dans des secteurs à haut potentiel de croissance économique et d'emplois décents, cela ne peut être bien entendu porter ses fruits que si le cadre d'évolution des PME-PMI est adapté aux objectifs qui leur sont assignés. Par ailleurs, l'environnement des entreprises a été marqué ces dernières années par diverses réformes qui ont permis à la Mauritanie de se repositionner positivement dans son classement « Doing business ». Au plan économique, la situation a connu une accélération de la croissance grâce à la branche du secteur extractif et du secteur primaire (agriculture et pêche). Cette croissance a atteint en 2019, un taux de 5,9% du PIB contre 2,1% en 2018. En Mauritanie, comme tout pays en voie de développement, le secteur des PME-PMI occupe une place de grande importance à cause de sa participation efficace à la promotion de dimension sociale et du développement économique.

- **Quel rôle joue les PME-PMI dans le développement économique et social ?**
- **Quels sont les principaux obstacles qui heurtent le développement des PME-PM**

Cette étude a pour Object de fournir quelques éclairages sur la situation des PME-PMI afin de susciter la réflexion sur la question de grande actualité en Mauritanie, savoir leur promotion et leur apport au développement économique et social du pays, Autrement dit, apporter une analyse des contraintes au développement des PME-PMI en Mauritanie. La première partie, sera consacrée à la présentation de l'état des lieux des concepts liés à la définition de la PME-PMI et dressera une typologie des PME-PMI en Mauritanie ainsi que leur contribution au développement socio-économique. Fera l'objet de la deuxième partie, le rôle et l'importance des PME-PMI dans le poids économique du pays. Nous essaierons, dans une troisième partie, de cerner les contraintes et les défaillances intrinsèques qui freinent leur développement avant de conclure par une esquisse de réflexions relative aux solutions qui contribueraient à leur croissance et à leur développement.

II- La PME-PMI en Mauritanie : Leur poids et place dans le développement économique et social du pays

Epine dorsale de l'économie, les PME-PMI en Mauritanie, jouent, un rôle déterminant dans le développement économique et social aussi bien sur le plan national que régional. En effet, L'activité industrielle lourde se situe exclusivement au niveau des industries extractives qui constituent, avec plus 30% du PIB. Le secteur manufacturier formel se compose de près de 200 PME essentiellement localisées à Nouakchott et à Nouadhibou. Tourné vers la valorisation de quelques produits locaux et de substitution aux importations, ce secteur dont les produits sont faiblement diversifiés emploie environ 5000 personnes. Le secteur informel, quant à lui, comprend un millier de PME informelles employant 5000 personnes environ et couvrant de nombreuses activités manufacturières industrielles, artisanales et de services. Le secteur manufacturier qui s'appuie sur une base étroite et vulnérable contribue pour 4% environ au PIB.

Par ailleurs en 2020, le secteur privé a été fortement touché par la pandémie du Covid-19. L'impact des mesures de confinement sur l'activité du secteur privé se fait déjà sentir sur le terrain. Par exemple, le nombre de nouvelles entreprises créées, qui était en augmentation depuis 2015, a connu une forte réduction puisqu'en mars 2020, 362 entreprises ont été créées, contre 455 en février 2020 et 595 en janvier 2020 (Soit une baisse de 39.16% des entreprises créées entre janvier et mars 2020). Du 1er au 13 avril 2020, seules 19 entreprises ont été créées, contre 191 sur la même période l'année dernière.

II.1. Définition :

Il est important de connaître avec sincérité que les aspects et les problèmes des PME sont nombreux et divers, à telle enseigne qu'il n'est pas toujours aisé de pouvoir formuler une définition

du concept PME-PMI tant il en existe plusieurs selon les pays et les auteurs. De plus les critères définissant le domaine considéré restent étroitement liés au niveau du développement atteint par ces pays à celui des secteurs économiques pris en considération. Ainsi, des entreprises qui seraient considérées comme de petites ou moyennes entreprises dans les pays avancés économiquement peuvent, paradoxalement, être prise, comme des moyennes, voire des grandes dans les pays les moins avancés.

Dès l'année 1960, Léon Gingembre fait la différence entre le patronat réel (PME-PMI) et le patronat de management (grande entreprise). Pour cet auteur. « Les petites et moyennes entreprises-industrielles sont celles qui sont exploitées par des patrons qui risquent dans leurs affaires, leurs propres capitaux et qui exercent dans ces affaires, une administration et des techniques effectives, et qui ont des contacts directs et permanents avec leur personnel ».

Dès l'année 1963, Jacques Lobstein pense « qu'il semble peut-être plus correct d'adopter pour le classement des entreprises par dimension. Un critère d'organisation structurale ».

Pierre Andrés Julien et Bernard Mortel définissent, quant à eux, les PME par les critères suivants :

- la personnalité de la gestion ;
- le processus de décision simple et rapide ;
- le système d'information peu simple ;
- le système d'information et de recherche d'un environnement durable.

Plusieurs définitions de la PME ont été proposées, (plus de 50 définitions différentes de concept), mais toute tentative d'une définition universelle fut abandonnée au profit de définitions élaborées en fonction des données propres à chaque pays. On distingue traditionnellement deux types de critères d'identification. D'une part, les critères quantitatifs, ils sont nombreux et portent sur les différents éléments constitutifs de l'activité de l'entreprise. Il s'agit de l'effectif, du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée, du capital social, de l'implantation et du marché. D'autre part, des critères qualitatifs sont utilisés non seulement pour compléter les premiers, mais aussi pour donner une idée précise de la PME-PMI, puisqu'ils renseignent sur sa structure interne, son organisation et ses méthodes de gestion.

L'analyse des PME-PMI Mauritanienne, nous relève un des premiers constats, celui de l'ambiguïté autour de leur définition.

En effet, la définition de la PME-PMI en Mauritanie a connu une évolution en relation avec la multitude de textes juridiques visant principalement à mettre en place des dispositifs d'appui à ce type d'entreprise en raison de leur fragilité.

- le code d'investissement Loi n°2012-52 du 31 juillet 2012
- le ministère de l'industrie
- la direction générale des impôts
- la Banque Centrale de Mauritanie
- l'office national des Statistiques (ONS)

En 1976, le code a défini la PME-PMI, comme toute entreprise, qui opère sur le territoire Mauritanien et réalise un investissement qui ne dépasse pas de 1 millions hors taxes, ce code a été l'objet de plusieurs modifications dont celui de 2012, qui a considéré PME toute entreprise existant sur le territoire Mauritanien et investit moins de 20 millions hors taxes, générant au moins 10 emplois directs.

Le Ministère de l'industrie a considéré PME-PMI, toute entreprise qui emploie un nombre des employés plus ou égale à 6 personnes. Il considère que l'entreprise a réalisé moins de 6 personnes comme artisanale (entre 2 et 5 personnes) alors qu'avec une seule personne l'entreprise est une micro entreprise.

Selon la Direction Générale des Impôts : « toute entreprise ayant effectué un chiffre d'affaires au cours de l'exercice inférieur ou égale à 3 millions est une petite entreprise, inférieur ou égale 30 millions est une moyenne entreprise. » Selon toujours la même institution les PME-PMI peuvent être déterminées par le régime du bénéfice réel qu'elles réalisent.

D'après la Banque Centrale la PME-PMI est « toute entreprise relevant du secteur industriel, manufacturier et dont le coût par emploi est inférieur ou égale à 150000 MRU sans que

l'investissement global, fond de roulement compris, n'excèdent pas, lors de la création, 50 millions MRU. »

De son côté, l'Office national des Statistiques (ONS), a considéré PME-PMI, toute entreprise qui emploie : (i) moins de 10 personnes (ii) n'a pas une comptabilité (iii) n'a pas un registre de commerce (iv) réalise un faible chiffre d'affaires.

Malgré l'intérêt de cette définition conventionnelle, reste limitée et approximative d'autant qu'elle ne situe pas la PME-PMI dans son secteur d'activités et dans sa dynamique de développement et ne précise pas le niveau de chiffre d'affaires.

En somme, on peut faire deux constatations :

- 1- L'absence de définition légale de la PME-PMI,
- 2- Les définitions proposées ne prennent en considération que le secteur industriel et font prévaloir les critères quantitatifs.

II.2. Caractéristiques des PME-PMI :

Les PME-PMI, en Mauritanie, constituent un tissu productif important le fait qu'elles souffrent de nombreux de difficultés et de blocages structurels organisationnels et économiques, dont ceux inhérent au rôle de l'Etat en matière de la promotion, le soutien, de contrôle et de la création de l'environnement favorable, ... etc., reste toujours limité insatisfaisant. En effet, les PME-PMI Mauritanienne présentent les caractéristiques suivantes :

- la grande majorité absolue des PME-PMI se concentre géographiquement dans la capitale, Nouakchott et Nouadhibou ;
- un cadre humain qui manque de formation et/ou de la formation continue, généralement, c'est le problème de l'enseignement marché dans certaines de ses dimensions ;
- une capitalisation qualifiée manquante et faible ;
- le manque en matière de l'organisation et de la structuration ;
- la capacité de production qualifiée faible et insuffisante ;
- la concentration sur le marché local largement observé globalement ;
- un faible niveau de formation de certains promoteurs et salariés ;
- la mise en œuvre limitée de l'information commerciale ;
- la fiscalité élevée des entreprises ;
- la forte importation de produits ;

II.3 L'importance et place de la PME-PMI en Mauritanie :

Les PME-PMI constituent le moteur de l'économie mauritanienne. Leur importance est présentée dans cette deuxième section à travers leur prépondérance numérique, leur poids dans le tissu productif, leur répartition par branche d'activité, et leur contribution dans le tissu productif et industriel et dans le PIB national.

II.3.1 La prépondérance numérique de la PME-PMI dans les divers secteurs de production :

La place prépondérante PME-PMI dans le contexte économique Mauritanien peut être perçu au regard de deux critères retenus par les données statistiques portant sur l'ensemble des entreprises enregistrées au niveau de guichet unique ou celles qui présentent un bilan à l'administration fiscale.

- **Enregistrement de nouvelles entreprises**

Les enregistrements des nouvelles entreprises constituent une référence du dynamisme d'une économie privée mais aussi d'un environnement propice pour la création et l'innovation économique et en conséquence la création de l'emploi.

Néanmoins, la dernière enquête sur les entreprises menée par la Banque mondiale en 2014-2015 indique que , comme dans les pays pairs (Figure 1), les PME en Mauritanie représentent plus de 80% des entreprises formelles et pourraient donc être un moteur essentiel de la croissance et de la création d'emplois.

Durant ces 5 dernières années, les réformes ont porté sur la simplification des procédures de création d'entreprises. Elles comprennent notamment : (i) la création d'un guichet unique (réunissant en un même lieu toutes les administrations concernées) et la suppression de l'obligation de publication et des frais pour obtenir un numéro d'identification fiscale (DB 2015) ; (ii) la suppression du capital minimum requis (DB 2016) ; (iii) la combinaison de plusieurs procédures

d'enregistrement (DB 2018) ; et (iv) la suppression des frais d'enregistrement des actes de constitution de société (DB 2019). Ces réformes ont eu un impact significatif sur le nombre d'entreprises créées en Mauritanie (Figure 2).

- **Les entreprises présentant un bilan fiscal**

Les PME-PMI mauritaniennes fonctionnent de manière informelle, cette informalité, en Mauritanie, pourrait expliquer par les coûts élevés de la formalisation, à la faible application des lois, et aux avantages limités que présente la formalisation dans la mesure où, par exemple, le respect des obligations fiscales ne semble pas améliorer l'accès au crédit. Cet état de fait est à la fois la conséquence et l'une des causes d'une attitude laxiste vis-à-vis de la réglementation et de la loi en général. Le manque de données fiables aussi rend difficile la mesure de l'étendue réelle de ce statut informel des PME-PMI.

Le choix du secteur dans lequel, les PME-PMI peuvent fonctionner, se trouve souvent conditionné par le niveau faible du coût de production et des frais généraux et par la facilité relative d'échapper aux impôts et autres charges fiscales et sociales. Les pressions exercées par poids de la concurrence les poussent à détourner les lois en vigueur à s'ancrer dans l'informalité.

À ce niveau, l'impôt sur les sociétés qui est fixé à 25 % des bénéficiaires, l'impôt sur les bénéfices d'affaires des personnes physiques est de 30%, les impôts sur le traitement et salaires peuvent atteindre 40% des montants imposables et plusieurs autres taxes diverses notamment municipales. Quant aux obligations sociales, les charges patronales correspondent environ à 15% de la rémunération versée aux salariés ; ce qui peut réduire les besoins de l'emploi dans le cadre des PME-PMI.

Le Figure (3) illustre Le nombre d'entreprises Immatriculées à la Direction des Moyennes Entreprises de Nouakchott (DMEN) est dédiée aux PME-PMI dont les chiffres d'affaires est compris entre 5 millions et 20 millions MRU. Leur nombre a atteint, en 2020, en somme de 3119 dont 2289 représentent les entreprises actives soit de 73 ,39 % par structure alors que 830 sont des entreprises inactives soit 26,61 %.

Tableau (1), voir annexe, nous montre l'évolution des recettes annuelles des PME-PMI par année au cours de cette période. Nous constatons ici une augmentation de la recette pendant l'année 2019 de 42,69%, puis les années 2018 et 2020 avec respectivement 30,10%, et 27,21%.

II.3.1 Poids des PME-PMI dans le tissu productif national :

Comme indiquée plus haut, la plupart des PME-PMI Mauritaniennes fonctionnent de manière informelle. Créatrice de la majorité des emplois, les PME-PMI assurent la subsistance à la population, notamment les pauvres. Malgré ces bienfaits et les résultats obtenus par les PME/PMI mauritaniennes, le maintien de leurs activités dans un cadre informel pose un sérieux problème structurel. En fait, L'environnement des affaires continue de souffrir de l'économie informelle qui occupe encore une part très importante de la production nationale. Cette situation résulte du fait que les dirigeants des PME-PMI continuent à mener des activités sans disposer les documents requis, telle que l'autorisation, l'agrément ou de respecter les formes juridiques nécessaires, c'est-à-dire de disposer d'au moins d'un registre de commerce et de respecter en conséquence ses obligations vis-à-vis de l'État notamment le paiement des impôts, les charges sociales et diverses autres formalités administratives déclaratives.

II.3.2 Contributions des PME-PMI dans la création de la valeur ajoutée :

La participation des PME-PMI dans la création de la valeur ajoutée du secteur informel reste toujours faible et changeant d'une année à une autre, Pour l'année 2020, elle s'élevait à 134328.

Le tableau (2) présente les contributions de secteur informel dans la création de la valeur ajoutée sur la période de 2017 /2020.

II.3.3 Contribution des PME-PMI au PIB :

Le rôle des PME-PMI dans le développement et à la croissance économique de pays s'illustre bien dans leurs contributions efficaces au PIB, toutefois, la contribution des PME-PMI dans le PIB reste toujours en deçà du seuil de la satisfaction, ce qui explique par des contextes dans lesquelles opèrent, marqués par les mutations des marchés et des climats d'affaire instable, et l'informalité presque généralisée. Ces facteurs et d'autres fois rendent très difficile pour les entreprises et spécifiquement pour les PME-PMI, à fonctionner de façon efficace et de réaliser des bonnes affaires, et ainsi que de contribuer plus efficacement au développement économique du pays. Quoi qu'il en soit, les PME-PMI en Mauritanie continuent toujours à réaliser des bons

chiffres, selon les études réalisées par l'ONS. Le tableau ci-dessous indique l'évolution des contributions de secteur informel aux PIB en % pour les années de 2017 à 2020.

Le tableau (3) nous montre l'évolution du PIB, par an, au cours de cette période ; l'indice de croissance a augmenté de façon positive, malgré la différence dans la proportion de leur croissance annuelle, ce qui est justifié par l'importance de ces PME dans le secteur informel et de son environnement instable. La figure (4), nous dessine cette évolution.

II.3.4 La PME-PMI est vecteur du développement humain :

La PME-PMI joue un leader en Mauritanie dans la promotion d'emploi social. Comme l'indique le pourcentage enregistré au cours des années 2017 et 2019.

III-Etat des lieux du système de financement des PME-PMI:

III.1 Sources de Financement des PME-PMI :

Ces dernières années, le secteur financier Mauritanien n'a cessé de se moderniser : la BCM a continué à renforcer la réglementation de la supervision bancaire pour l'aligner aux standards internationaux. Elle a également adopté un ensemble des textes d'application de la loi bancaire promulguée en 2018.

Le système financier Mauritanien propose de produits financiers destiné aux différentes catégories d'entreprises, les dispositifs financiers dédiés à la PME-PMI en Mauritanie sont constitués par des lignes de crédits, les Fonds de garantie, Les produits financiers d'aide à l'auto-emploi ...etc.

III.1.1 Les lignes des crédits (LDC) :

- **La Banque africaine de développement (BAD) :**

A approuvé, le 20 mai 2016, l'octroi d'une ligne de crédit d'un montant équivalant à 7 millions de dollars EU et d'une maturité de 5 ans, à la Banque Populaire de Mauritanie (BPM). La BPM entretient une relation privilégiée avec les PME/PMI qui constituent 63% de son portefeuille de crédit. En effet, la BPM s'est régulièrement attribuée 15 à 25% du marché total du crédit à moyen et long termes consenti par le secteur bancaire Mauritanien aux PME-PMI, leur procurant, en cumulé près de 160 millions de dollars.

Les ressources de la ligne de crédit seront utilisées par la BPM pour financer plus de 70 projets dans les secteurs d'activité ci-après : industrie, mines, pêche, commerce et transport. Elles permettront l'acquisition et/ou le renouvellement de l'appareil productif des entreprises bénéficiaires des fonds.

Tous ces secteurs ciblés sont réputés hautement intensifs en main d'œuvre. Les ressources de la ligne de crédit permettront à la BPM d'octroyer des prêts d'un montant moyen de 94.500 Dollars EU et d'une durée de 5 ans (contre 10.000 Dollars EU et une durée moyenne de 3,6 ans actuellement).

- **La Banque africaine de développement (BAD) :**

A approuvé, Juillet 2021, l'octroi d'une Ligne de Crédit de Financement du Commerce (LCFC) de 10 millions d'euros à la Banque pour le commerce et l'industrie (BCI). La facilité aidera à répondre aux besoins de financement du commerce des PME-PMI des secteurs clés de l'économie du pays, dans le contexte difficile de la pandémie COVID-19.

III.1.2 Les Fonds de garantie :

Accord de participation aux risques (RPA) : est conçu pour donner aux banques commerciales régionales et internationales une couverture partielle de leurs transactions de financement du commerce en Afrique, la BAD assumant généralement 50 % du risque.

Proparco et Attijari bank Mauritanie (ABM) : ont signé deux garanties qui couvriront des prêts accordés à des entreprises pour un total de 5,5 millions d'euros, permettant à la banque de renforcer son activité auprès des PME-PMI Mauritaniennes. Proparco octroie aujourd'hui deux garanties de portefeuilles qui lui permettront d'améliorer le profil de risque de ses opérations.

La première garantie, de type ARIZ, est destinée aux prêts de 10 000 à 300 000 euros dans un grand nombre de secteurs de l'économie mauritanienne. Un portefeuille de 3 millions d'euros de prêts accordés par ABM aux PME-PMI sera garanti par Proparco.

La seconde garantie, de type EURIZ, vise plus spécifiquement des secteurs à fort impact social ou sociétal. Les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'éducation et de la santé seront ainsi directement ciblés. Un portefeuille de 2,5 millions d'euros de prêts, d'un montant de 5 000 à 1 000 000 euros chacun, seront garantis par Proparco. Le mécanisme de garantie EURIZ bénéficie du

soutien de l'Union Européenne (UE) et du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)

III.1.3 Les produits financiers d'aide à l'auto-emploi :

Le Projet d'appui aux micros, petites et moyennes entreprises et à l'emploi des jeunes (PAMPEJ), lancé en mai 2017 en Mauritanie, porte déjà ses premiers fruits à mi-parcours de son exécution. Il a permis de créer plus d'un millier d'emplois et de lancer plusieurs centaines de Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME). Le projet a été financé par un prêt de la Banque (BAD) de 3,5 millions de dollars américains et un don de 714 000 dollars du Fonds africain de développement, le guichet concessionnel de l'institution. Son objectif est de contribuer à la promotion des MPME et de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Il vise également à assurer une offre pérenne de services financiers inclusifs et à renforcer les capacités des acteurs institutionnels.

III.2 Le secteur bancaire et le financement des PME-PMI en Mauritanie :

En dépit d'une année marquée par la crise sanitaire Covid-19 et ses effets néfastes sur l'ensemble de l'activité économique et le secteur bancaire, en particulier, les banques mauritaniennes ont fait preuve de résilience. Aussi, l'exercice 2020 a-t-il été clôturé avec une nette amélioration de la trésorerie des banques et de leurs dépôts qui en constituent la principale ressource. Cette amélioration est justifiée par l'augmentation des dépôts de la clientèle qui sont passés de de MRU 63,8 milliards à fin 2019 à MRU 71,6 milliards à fin 2020, soit une hausse de MRU 7,8 milliards représentant 12,2%.

II.2.1 La distribution des crédits par les banques :

Les crédits nets consolidés des banques ont suivi la même tendance haussière avec, toutefois, un rythme de progression plus faible, sous l'effet du ralentissement de l'activité économique due à la pandémie du Covid-19. Ainsi, Les crédits nets ont progressé de 2,5% en passant de MRU 61,63 milliards à fin 2019 à MRU 63,17 milliards au 31/12/2020.

La structure des crédits distribués à la clientèle reste caractérisée par la prédominance des crédits à court terme qui représentent 53,9% des crédits nets octroyés, reléguant ainsi en seconde place les crédits à long et moyen terme qui représentent 46,1% de l'encours de ces crédits.

II-2-2 La structure de répartition sectorielle des crédits :

Le Figure (6) montre qu'à fin 2020 sur le total des crédits accordé par les banques, 11,1% ont été distribués au secteur de la pêche, 12,7% au secteur des BTP, 8,2% au profit du secteur de l'industrie, 14 % au bénéfice de l'activité commerce, 13,2% en faveur du secteur des services et 40,7% pour les autres secteurs et les crédits à la consommation.

Nous pouvons déduire de l'analyse de ces statistiques qu'il y a un seuil des crédits destiné à chaque secteur d'activité. Cela ne permet pas en conséquence de financer la croissance de certains secteurs d'activités, ce qui peut engendrer une sorte de rationnement de crédit par secteur en dehors du risque encourus par les emprunteurs. De plus, la dominance des crédits à court terme renseigne sur l'existence des difficultés de trésorerie chez les entreprises Mauritanienne, sur une mauvaise gestion des crédits des délais de paiement et de la faiblesse des investissements.

IV- Enjeux et Contraintes au Développement des PME-PMI :

Les PME-PMI, à cause de leurs caractéristiques, sont la catégorie d'entreprises qui est souvent considérée plus risquée par les banques. Elles sont donc généralement confrontées à des problèmes de financement auprès des banques et supportent en conséquence des taux d'intérêts élevés. Malgré l'importance des PME-PMI dans la croissance économique du pays les propriétaires- dirigeants se trouvent le plus confronter à des obstacles qui entravent toute promotion de cette catégorie d'entreprise, tels que :

IV.1 Un accès limité au financement :

Les PME-PMI Mauritaniennes identifient l'accès au financement comme la première contrainte limitant leur développement.

En effet, le Global Competitiveness Index (GCI) classe la Mauritanie 138ème sur 140 sur l'indicateur relatif au secteur financier. La Mauritanie pêche notamment en ce qui concerne le financement des PME-PMI, la stabilité du système, la solidité des banques, et la proportion de prêts non-performants ; un système financier efficace et un secteur privé dynamique étant des moteurs importants d'une croissance durable et partagée,

IV.2 Fiscalité :

Malgré d'importants efforts et plusieurs réformes, le système fiscal mauritanien est perçu comme lourd et coûteux même si le taux de pression fiscale en Mauritanie n'est pas considéré comme élevé. La Mauritanie est mal classée par rapport aux pays de la région.

Les entreprises considèrent que les taux d'imposition et l'administration fiscale constituent des contraintes majeures. Et ce sont les PME-PMI du secteur formel qui sont les plus pénalisées par le système fiscal. En dépit des réformes récentes, le nombre élevé des prélèvements est frappant et la multiplication des régimes spéciaux, semblent être une caractéristique essentielle du système fiscal mauritanien. L'impact des impôts négatif sur le secteur privé, est même si leur poids n'est pas des plus élevés .

IV.3 Contraintes propres aux PME-PMI :

Les facteurs internes sont encore plus déterminants et conditionnent réellement la croissance des PME-PMI en Mauritanie. Il s'agit principalement de la personnalité du propriétaire-dirigeant, la faiblesse de l'encadrement, et des pratiques de management.

- **Personnalité du propriétaire-dirigeant**

Très souvent, le dirigeant de la PME-PMI est seul à prendre les décisions et présente les insuffisances par rapport la hauteur et aux exigences techniques de sa mission.

- **Faiblesse de l'encadrement**

Le plus souvent, les financiers de PME-PMI ne s'entourent pas d'un encadrement compétent soit par manque de moyens soit, tout simplement, parce qu'ils n'en perçoivent pas la nécessité, compte tenu de leur désir d'autonomie. La complexité des problèmes de gestion est telle que le propriétaire-dirigeant ne peut, à lui seul, tout connaître et tout maîtriser.

- **Faiblesse des pratiques du management**

La mauvaise gestion se manifeste de plusieurs manières et se trouve étroitement liée à l'inobservation de règles élémentaires suivantes :

- Absence de prévisions
- Gestion financière inadéquate

V- Conclusion:

En Mauritanie, le poids des PME-PMI, soit 80% de l'ensemble du tissu productif, contraste avec leur faible participation à la création des richesses du pays. La contribution de cette écrasante majorité à la valeur ajoutée globale ne dépasse guère 27,02 %.

L'analyse de l'état des lieux montre que ce déséquilibre a pour origine des contraintes externes et internes qui freinent le dynamisme et le développement des PME-PMI à savoir :

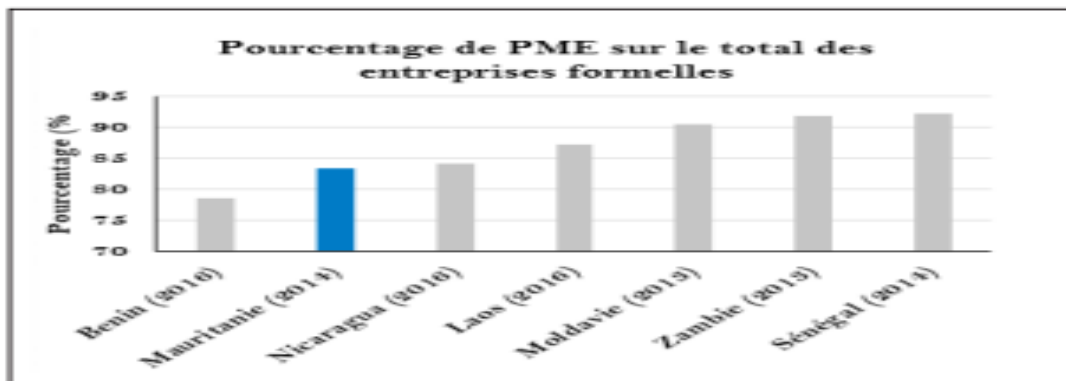
- Contrainte inhérente aux PME-PMI : insuffisance de facteurs qualitatifs à savoir l'information, la formation, le conseil, l'innovation, la qualité et les pratiques de gestion.
- Contraintes externes :
- Liées aux financements à l'insuffisance des financements adaptés aux spécificités des PME-PMI ;
- Améliorer l'accès au crédit, en particulier des PME-PMI : renforcer la facilité de mise en œuvre des procédures d'insolvabilités ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des dispositifs juridiques applicables en matière de justice commerciale ;
- En matière de réglementation des entreprises : complexité des textes qui ne prennent pas en compte les spécificités aux PME-PMI ;
- Réviser à la baisse de la fiscalité des PME-PMI et assouplir les procédures fiscales notamment déclaratives et de paiement des impôts et taxes ;
- Valoriser les ressources naturelles exploitables par les PME-PMI ;
- Faciliter le dialogue public-privé : Impliquer systématiquement le secteur privé dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des réformes. Faciliter un dialogue plus inclusif (PME-PMI) ;
- Faciliter l'accès des PME aux marchés publics : Mettre en œuvre les récentes réformes de la réglementation des marchés publics ;

En dépit de ces nombreuses contraintes aussi bien internes qu'externes, la PME-PMI demeure l'un des vecteurs les plus appropriés pour promouvoir l'activité économique, renforcer la cohésion sociale en luttant contre le chômage et contribuer au développement régional. Pour atteindre ces objectifs, il est recommandé qu'une politique cohérente, particulièrement en matière

de financement, soit dédiée cette catégorie d'entreprises et que d'autres mesures d'appui innovantes soient programmées et continuellement évaluées quant à leur efficacité.

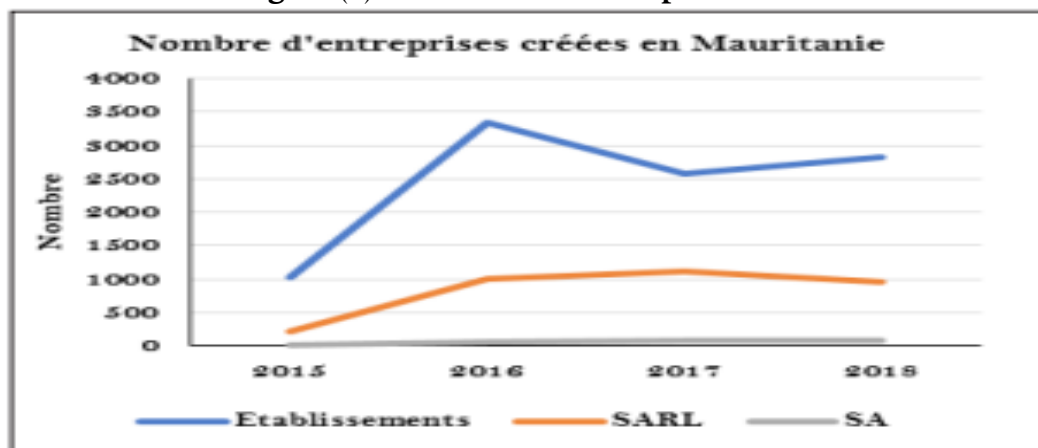
- Annexes :

Figure (1) : les PME représentent plus de 80% des entreprises en Mauritanie



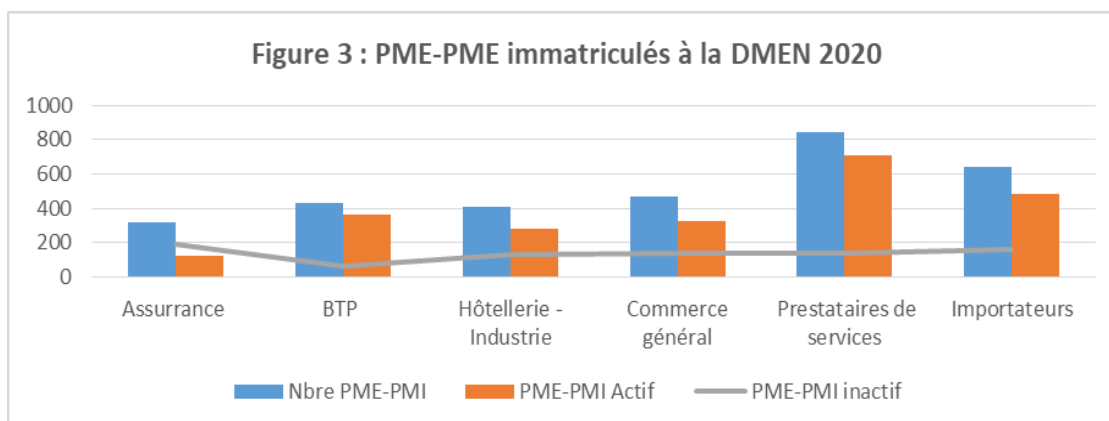
La source : World Bank Enterprise Surveys et calculs des auteurs.

Figure (2) : Le nombre d'entreprises créées



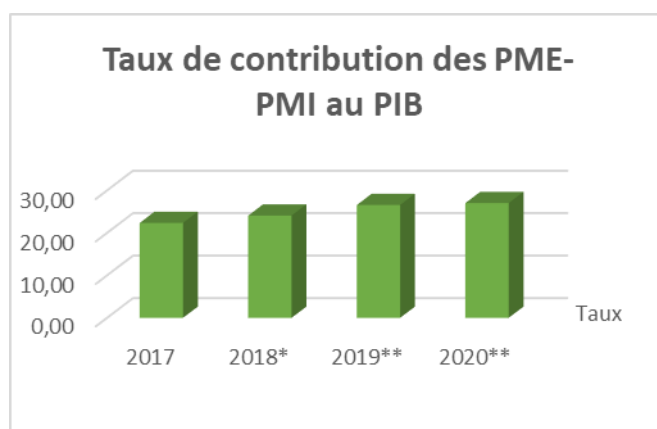
Source : Guichet Unique de Création d'Entreprises de Nouakchott

Figure 3 : PME-PME immatriculés à la DMEN 2020



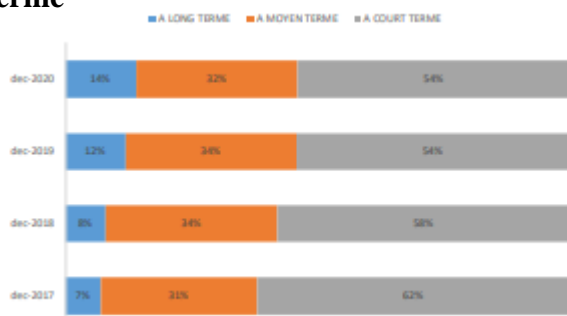
Source : Direction Générale des Impôts, 2020

Figure (4) : Contribution des PME-PMI au PIB



Source : l'Office National de Statistiques (ONS)

Figure (5) : Structure des crédits par terme



Source : Banque centrale de Mauritanie (BCM)

Figure 6: La structure de répartition sectorielle des crédits en 2020

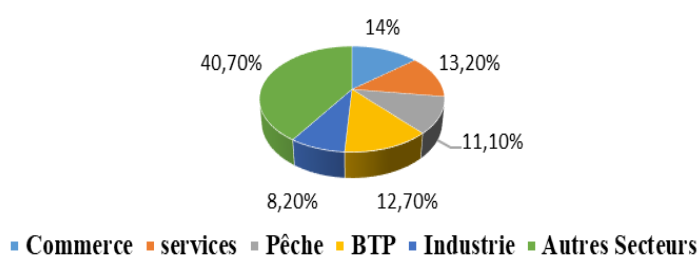


Tableau (1) : Evolutions des Recettes Annuelles des PME-PMI à la DMEN

Année	PME-PMI	%
2018	358 032 485,03	30,10
2019	507 869 252,58	42,69
2020	323 642 252,59	27,21
TOTAL	1 189 543 990,20	100

Source : La Direction Générale des Impôts, 2020

Tableau (2) : La PME-PMI est un vecteur de la croissance économique nationale

Unité: Millions de MRU	2017	2018*	2019**	2020**
dont: secteur informel	111 065	119 695	132 087	134 328

Source : l'Office National de Statistiques (ONS)

Tableau (3) : Contribution de secteur informel aux PIB

Année	2017	2018*	2019**	2020**
PIB (Millions de MRU)	243 407	262 320	289 478	294 389
PIB %	22,34	24,08	26,57	27,02

Source : l'Office National de Statistiques (ONS)

Tableau (4) : Contribution de secteur informel à l'emploi

Population Active	2017	2019*
(%)	41,5%	45,8%

Source : l'Office National de Statistiques (ONS)

-Références:

- 1 Bizaguet (2011), « les petites et moyennes entreprises », presses universitaires de France. 2^{ème} édition, P 112.
- 2 David Fongang (2002) , « La PME en Afrique : Essai d'une définition commune », Editions L'Harmattan, paris , P 141.
- 3 Marchesnay M.et C . Fourcarde (2015) , « Festion de la PME-PMI », Editions Nathan ,2015, P 20
- 4 Yacoub Mohamed Moussa (2020) , « **L'entrepreneuriat en Mauritanie, contribution, défis et perspective** », Revue Etudes Economiques , Vol.14 , n°3 , Pages 281-297, Visité :10/11/2021, <https://www.asjp.cerist.dz/en /article/134071> .
- 5 Dietsch, Michel, and Xavier Mahieux, (2014), « **Comprendre Le Déficit de Financement Des PME Pour Stimuler Leur Croissance** », Revue D'économie Financière , Vol.2, N°1, Avril ,P 17-30 ,visité : 10/06/2021 , <https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2014-2-page-17.htm>
- 6 Rapport sur la situation économique en Mauritanie, (2019) , Banque Mondiale,
Consulté : 01/07/2021 , <https://donnees.banquemondiale.org/pays/mauritanie>
- 7 Ferrando, A. et A. Ruggieri, (2015), « **Financial constraints and productivity: evidence from euro area companies** », European Central Bank Working Paper Series, vol. 1823, pp.1-47, [Ferrando-Ruggieri 2015 final.pdf](https://www.ecb.europa.eu/press/pr/2015/07/150707_ferrando_ruggieri_final.pdf)
- 8 Aysa Ipek Erdogan, (2019) « **Determinants of perceived bank financing accessibility for SMEs: evidence from an emerging market** », Economic Research-Ekonomiska Istraživanja, 32:1, pp.690-716 , visité : 15/07/2021 , <https://doi.org/10.1080/1331677X.2019.1578678>
- 9 Anairi, Fadoua & Radi, Saïd , (2017) , « **Sources De Financement Des Petites Et Moyennes Entreprises (PME) Et Contraintes De Survie** », European Scientific Journal , vol.13 , N°25 , pp.318 , visité : 20/06/2021 , <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n25p318>
- 10 BALAGA IRAGI .N P & MURHULA CIRHUZA . P , (2021) « **Appropriation du Système comptable OHADA : Etat de lieux dans les PME congolaises** », Revue Internationale des Sciences de Gestion , Vol. 4 , N° 4 , pp : 335 -359 , visité : 02/06/2021 , <http://www.revue-isg.com/>
- 11 Adair, Philippe & Fhima, Fredj , (2013) , « **Le financement des PME en Tunisie** », Revue internationale P.M.E.: Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise , Vol. 26, pp.117 , visité : 17/07/2021, [10.7202/1024521ar](https://doi.org/10.7202/1024521ar)
- 12 ADAIR, P. et M. ADASKOU (2013), « **Théories financières et endettement des PME en France : une analyse en panel** », Revue Internationale PME, vol. 24, N°3-4, p. 137- 171 , visité : 17/08/2021, <https://doi.org/10.7202/1013665ar>
- 13 ST-PIERRE, J. et M. BAHRI (2011), « **The determinants of risk premium: The case of bank lines of credit granted to SMEs**», Journal of Developmental Entrepreneurship, vol. 16, N°4, pp. 459- 476 , visité : 10/06/2021, <https://doi.org/10.1142/S108494671100194X>
- 14 Ludovic Vigneron, « **Conditions de financement de la PME et relations bancaires** ». Sciences de l'Homme et Société. Université du Droit et de la Santé - Lille II, visité : 02/06/2021, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00370977>
- 15 Scott J.A. (2004), « **Small business and the value of community financial institutions** », Journal of Financial Services Research, vol.25 , N°2, pp 207-230 , visité : 15/08/2021, <https://doi.org/10.1023/B:FINA.0000020661.30763.fe>

16 Cole, Rebel A., (1998) , « **The Importance of Relationships to the Availability of Credit** ». Journal of Banking and Finance, Vol. 22, pp.1-30, visité : 07/07/2021, <https://ssrn.com/abstract=981271>

17 Khaidher, K., Safi, W., & Eneizan, B, (2019), « **Les petites et moyennes entreprises en tant que stratégie Choix pour le développement Étude de cas de l'Algérie** », International Journal of Academic Research in Business and Social Sciences, Vol. 9 , N°3, pp.87-101 , visité : 11/09/2021, <http://hrmars.com/index.php/pages/detail/IJARBS>

18 Akhavein, Jalal D. and Frame, W. Scott and White, Lawrence J. and White, Lawrence J., (2005), « **The Diffusion of Financial Innovations: An Examination of the Adoption of Small Business Credit Scoring by Large Banking Organizations** », Journal of Business, Vol 78, N°2, pp.577-596.

visité : 05/10/2021, <https://ssrn.com/abstract=898872>

19 HEFNAOUI A. & BEN DARKAWI Z. (2020) « **Les pme marocaines et les difficultés d'accès au financement externe** », Revue Internationale du chercheur , Vol.1 , N°4 , pp : 686 – 708, 02/06/2021 ,104-Article-Text-369-1-10-20201206.pdf

20 Thierry Kamga Tadie, Claude Essomba Ambassa, Louis Aimé Fono, Jules Sadefo Kamdem , (2021) , « **Critères de choix du mode de financement par crédit-bail dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME) au Cameroun** », Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit , Vol.5, N°1, Avril , P181-202 , visité : 10/08/2021 , <https://dx.doi.org/10.5281/zenodo.4646264> .

21 TCHOKPONHOUE . A H (2021) « **Influence des déterminants de la confiance sur la performance organisationnelle des petites et moyennes entreprises (PME) au BENIN**», Revue Internationale des Sciences de Gestion , Vol.4 , N°4 , pp: 203-224 , visité : 02/07/2021 , <http://www.revue-isg.com/>

22 Mlle Bouchra Fakiri & M. Ahmed Zerrad , (2015), « **La situation des PME au Maroc : état des lieux et propositions** », visité : 02/08/2021, https://www.academia.edu/33210411/La_situation_des_PME_au_Maroc_%C3%A9tat_des_lieux_et_propositions

23 Bureau international du Travail , (2020), « **L'environnement favorable aux entreprises durables en Mauritanie** », visité : 02/09/2021 , <http://www.ilo.org/publns>

24 Rapport sur la situation économique en Mauritanie , (2019) , Banque mondiale , visité : 02/07/2021, <http://documents1.worldbank.org/curated/en/424311558627037610/text/Ameliorer-le-climat-des-affaires-pour-favoriser-le-developpement-du-secteur-prive.txt>

25 Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme « **Stratégie pour le développement du secteur industriel en Mauritanie : 2015-2019** », », visité : 02/07/2021, <http://faolex.fao.org/docs/pdf/Mau169999.pdf>

26 Ministère de l'Economie et des Finances, « **Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée Scapp 2016-2030** », Volume I Diagnostic social, économique, institutionnel et environnemental , », visité : 02/06/2021, https://www.economie.gov.mr/IMG/pdf/scapp_volume_1_vf.pdf

27 PME au Maroc :Définition des PME , (2014) , visité : 02/05/2021 , <https://pme-maroc.blogspot.com/2014/08/definition-des-pme.html>

28 fatima yassine , (2007) , « **les PME et la nouvelle charte** », visité : 02/05/2021 , https://www.academia.edu/37988994/Premiere_partie_les_PME_et_la_nouvelle_charte/

Comment citer cet article par la méthode APA :

Chikh Ghalla, Yacoub Mohamed Moussa (2021), **Les PME-PMI en Mauritanie : Etat de lieu, contribution, contraintes et perspectives**, el-Bahith Review, Volume 21 (numéro 01), Algérie : Université Kasdi Marbah Ouargla, pp. 125-136.